



Plan Climat Air Énergie Territorial

Plan d'action

PLAN CLIMAT

Le Bassin d'Aurillac, le Carladès
et la Châtaigneraie s'engagent
pour la transition écologique



Octobre 2022

I. Habitat et urbanisme



Plan d'action	Niveau de priorité (de 1 à 3)	Porteur(s)	Partenaires principal/aux	Moyens humains	Moyens financiers	Début de la mise en œuvre	
						2023-2026	2026-2029
Orientation stratégique B1 : Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	★★★						
B1.1. Encourager, accompagner et conseiller sur la rénovation énergétique par des actions de sensibilisation	★★★	SPPEH	EPCI, Énergies 15, Syndicats professionnels, ABF, CAUE, FFB, CAPEB, CMA, Bailleurs privés, Bailleurs sociaux, Syndicats de copropriétés, association CLCV, Etat/Région/ADEME				
B1.2. Accompagner, conseiller et faciliter la rénovation des bâtiments publics et privés en situation de précarité énergétique	★★★	EPCI	ANAH, SPPEH, Bailleurs, Communes, CIT, Etat, Région, CMA				
Orientation stratégique B2 : Remodeler l'aménagement via un renouvellement urbain, une réhabilitation des logements vacants et des constructions exemplaires	★★★						
B2.1. Rénover et revitaliser les centres villes et centres bourgs et encourager de nouveaux modes d'habitat collectifs	★★★	Communes	EPCI, CAUE, ANRU, Association sur les habitats participatifs, VAD Aura				
B2.2. Mettre en compatibilité les PLUi avec le PCAET au fil des modifications et des révisions	★★	EPCI	SM SCoT BACC, CAUE, VAD AuRA				
B2.3. Favoriser la réalisation de constructions exemplaires	★★	EPCI	Communes, CAUE, ABF, Aménageurs, VAD AuRA, ADEME				

Mesures phares du Plan Climat :

- Mettre en place une plateforme de rénovation énergétique avec plusieurs pôles de conseil sur le territoire
- Former les artisans à la rénovation performante et assurer le suivi des chantiers (dispositif Dorémi)
- Inciter les projets au sein des lotissements avec des projets collectifs (rénovation ou énergie renouvelable) de colotis
- Favoriser l'utilisation de matériaux locaux pour la rénovation et la construction pour dynamiser les filières économiques locales
- Développer des projets de partage des logements (intergénérationnels par exemple)

II. Mobilité et déplacements



Plan d'action	Niveau de priorité (de 1 à 3)	Porteur(s)	Partenaire principal	Moyens humains	Moyens financiers	Début de la mise en œuvre	
						2023-2026	2026-2029
Orientation stratégique M1 : Renforcer l'attractivité et développer le réseau de transports collectifs, routiers comme ferroviaires	★★★						
M1.1. Adapter les transports collectifs : desserte, fréquence, maillage et capacités	★★★	AOM : CABA, Région, Communes	EPCI, Communes, CEREMA, prestataires de services				
M1.2. Développer les transports collectifs non motorisés pour les petits trajets	★	Communes, AOM, Département	EPCI, associations, éleveurs et centre équestres				
Orientation stratégique M2 : Mutualiser les déplacements par le covoiturage afin de limiter l'utilisation de la « voiture solo »	★★★						
M2.1. Développer le covoiturage au sein du territoire en facilitant la mise en relation entre les habitants, au sein des entreprises et des collectivités	★★★	AOM : CABA, Région EPCI	Communes CCI, CMA				
Orientation stratégique M3 : Encourager l'usage des mobilités actives et faciliter l'intermodalité	★★						
M3.1. Encourager le recours aux mobilités douces	★★	AOM, EPCI, Communes, Département	SM SCoT BACC, Associations de commerçants, associations d'usagers, CCI, CMA				
M3.2. Favoriser l'intermodalité et renforcer les mobilités douces	★★	AOM : CABA, Région, Communes	EPCI, opérateurs				
Orientation stratégique M4 : Diminuer l'impact des trajets quotidiens des particuliers	★★						
M4.1. Développer l'accès aux énergies alternatives dans les transports	★★	AOM, fournisseurs	SDE15, ADEME, CCI				
M4.2. Limiter le nombre de déplacements liés au travail	★★	EPCI	Communes, Clubs d'entreprises Entreprises, CCI, CMA				

Mesures phares du Plan Climat :

- Mettre en place un système de covoiturage
- Augmenter la desserte des transports en commun, adaptés aux besoins
- Apaiser les centres villes et centres bourgs à 30 km/h

- Développer un réseau cyclable sécurisé entre les pôles principaux du territoire
- Alimenter les véhicules des transporteurs avec du bioGNV local
- Développer l'interopérabilité pour tous les transports collectifs

III. Agriculture, forêts et espaces naturels



Plan d'action	Niveau de priorité (de 1 à 3)	Porteurs	Partenaire principal	Moyens humains	Moyens financiers	Début de la mise en œuvre	
						2023-2026	2026-2029
Orientation stratégique A1 : Adapter les pratiques à l'évolution des régimes hydrologiques induite par le changement climatique	★★★						
A1.1. Inventorier, préserver et favoriser les zones humides	★★★	Structures GEMAPI, CATZH	AEAG, DDT, CEN Auvergne, CPIE, DREAL, EPTB, CD15				
A1.2. Garantir la qualité des masses d'eau	★★★	Structures GEMAPI, EPCI, communes	CA, AEAG, DREAL, DDT, CD15, associations agricoles, EPTB				
A1.3. Raisonner les prélèvements d'eau	★★★	EPCI, communes, structures GEMAPI	AEAG, DDT, DREAL, CD15, OUGC, EPTB, CA, CMA, CCI				
Orientation stratégique A2 : Favoriser un changement des pratiques et des mutations de modèles agricoles	★★★						
A2.1. Faire évoluer les méthodes de cultures	★★★	Chambre d'Agriculture	INRA, Arvalis, EPCI, DRAAF, Groupes d'éleveurs constitués en GIEE, GDA et coopératives agricoles, PNR, Lycées agricoles, APAD, Groupe déphy, Cantadear, Bio15				
A2.2. Favoriser des pratiques d'élevage plus durables	★★★	Chambre d'Agriculture	INRAE, Bio15, Arvalis, EPCI, DRAAF, GIEE, GDA et coopératives agricoles, APAD, CERD, Terres de Liens, Cant'ADEAR, CIF, Pôle fromager Massif Central, EPLEFFPA Georges Pompidou (ENILV, Exploitation agricole, CFPPA, Lycée agricole), Conservatoire Botanique National du Massif Central, CEN Auvergne				
A2.3. Développer les circuits courts et la production alimentaire locale	★★★	EPCI, CD15, communes, Région	Chambre d'Agriculture, Bio15, Cant'ADEAR, les territoires voisins du BACC				

III. Agriculture, forêts et espaces naturels



Plan d'action	Niveau de priorité (de 1 à 3)	Porteurs	Partenaire principal	Moyens humains	Moyens financiers	Début de la mise en œuvre	
						2023-2026	2026-2029
A2.4. Optimiser les performances énergétiques	★★	Chambre d'Agriculture	SM SCoT BACC, Energies 15, DDT, ADEME, EPCI, GIEE, GDA et coopératives agricoles, GrDF				
A2.5. Maitriser le foncier agricole	★★	SAFER, EPCI	Chambre d'agriculture, DREAL, Terres de liens, CAUE, CD15				
Orientation stratégique A3 : Favoriser une gestion durable de la filière forestière	★★★						
A3.1. Sensibiliser et accompagner les propriétaires à la gestion durable de leurs boisements	★★★	CNPF, ONF, Mission Haies	Communes forestières, associations, DRAAF, coopératives forestières, CEN Auvergne				
A3.2. Poursuivre la structuration de la filière forestière	★★	Energies 15, Fibois	CCI, CMA, acteurs de la transformation du bois, coopératives forestières				

Mesures phares du Plan Climat :

- Développer des filières locales
- Créer des abattoirs locaux et un label « élevée et abattue dans le Cantal »
- Accompagner les agriculteurs dans la création de lieux de transformation et de revente

- Dynamiser/ Renforcer la filière bois locale par une dynamisation des débouchés locaux (mini réseaux de chaleur communaux...) et développer des filières de transformations locales de bois, notamment feuillus

IV. Economie locale et consommation



Plan d'action	Niveau de priorité (de 1 à 3)	Porteur	Partenaire principal	Moyens humains	Moyens financiers	Début de la mise en œuvre	
						2023-2026	2026-2029
Orientation stratégique E1 : Favoriser une consommation locale et responsable et les circuits courts	★★						
E1.1. Encourager l'achat et la distribution de produits durables, locaux et en vrac	★★	EPCI, CD15	CMA, associations, CCI, Groupements d'artisans et producteurs locaux, CEREMA				
E1.2. Développer les circuits courts et de proximité dans la restauration et auprès des particuliers	★	EPCI, CD15	Communes, Région, Etat, Associations				
Orientation stratégique E2 : Inciter une dynamique locale, innovante et durable auprès des entreprises, artisans et pour le développement économique local	★★						
E2.1. Poursuivre les actions menées par les artisans pour prendre part à la transition énergétique, par le développement des compétences locales	★★	CMA	Organismes professionnels (FFB, CAPEB...), EPCI, Centre de Formations, Groupements d'artisans				
E2.2. Poursuivre les actions menées par les entreprises à agir pour réduire leurs impacts environnementaux et développer l'économie circulaire	★★	CCI	Clubs d'entrepreneurs, EPCI, Unions de commerçants, Organismes professionnels (CPME, CAPEB, FFB...)				
Orientation stratégique E3 : Optimiser la gestion des déchets	★★						
E3.1. Poursuivre l'accompagnement à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets	★★	EPCI	CD15, Associations, CMA, CCI				
E3.2. Renforcer le recyclage, la récupération des déchets, la réparation et le réemploi	★★	EPCI, Etat	Communes, associations, CMA, CCI				
Orientation stratégique E4 : Adapter le tourisme au dérèglement climatique	★★						
E4.1. Développer un tourisme écoresponsable et attractif	★★	Offices de tourisme, EPCI, opérateurs touristiques	FROTSI, CCI, CD15, Région, FFRandonnée, ADN Tourisme, DREAL, Station du Lioran, CMA				

Mesures phares :

- Développer la création de supermarchés coopératifs
- Former les jeunes aux métiers de la transition énergétique
- Encourager des entreprises engagées dans la transition écologique à s'implanter dans les zones d'activité du territoire



V. Nouvelles énergies

Plan d'action	Niveau de priorité (de 1 à 3)	Porteur	Partenaire principal	Moyens humains	Moyens financiers	Début de la mise en œuvre	
						2022-2025	2025-2028
Orientation stratégique ENR1 : Structurer la production d'énergie renouvelable	★★★						
ENR1.1. Mettre en place un schéma directeur des énergies	★★★	SM SCoT BACC	Energie partagée (réseau AURACLE), Energies15, CLER, SDEC, CD15, ADEME, AURA, DDT, AMF15				
Orientation stratégique ENR2 : Développer la production locale d'énergie renouvelable	★★★						
ENR2.1. Etudier et encourager les projets de production d'énergies renouvelables	★★★	SM SCoT BACC, EPCI, Communes	CCI, Chambre d'agriculture ENERGIES15, SDEC, CMA				
ENR2.2. Développer une filière locale de production d'énergies renouvelables	★★★	EPCI, Communes	Energies 15, SDEC, ADEME, CCI, Chambre d'agriculture				
ENR2.3. Encourager le développement des compétences locales sur la maintenance, la mise en place et l'exploitation des installations de production d'énergies renouvelables	★★	SM SCoT BACC	CCI, Energies15, SDEC, CMA				
Orientation stratégique ENR3 : Encourager à la sobriété énergétique	★★★						
ENR3.1. Maîtriser la consommation énergétique de l'éclairage public et ses nuisances lumineuses	★★★	Communes	SDEC, CPIE Haute-Auvergne, SM SCoT BACC				

Mesures phares :

- Élaborer et mettre en place, en concertation avec les communes et acteurs du territoire, un schéma directeur des énergies pour spatialiser l'ensemble des sites de production d'énergie renouvelable et définir des conditions de mise en œuvre de projets (ENR1.1)
- Structurer la filière biogaz locale par la coordination des acteurs pour les matières premières, et le développer de débouchés locaux (bioGNV...)

VI. Mobilisation et gouvernance



Plan d'action	Niveau de priorité (de 1 à 3)	Porteur	Partenaire principal	Moyens humains	Moyens financiers	Début de la mise en œuvre	
						2023-2026	2026-2029
Orientation stratégique G1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs autour du Plan Climat Air Energie Territorial	★★★						
G1.1. Communiquer largement sur les dispositifs mis en place sur le territoire et valoriser les bonnes pratiques	★★★	EPCI	SM SCoT BACC, Communes				
G1.2. Animer le territoire et mobiliser les acteurs, citoyens et communes autour des actions du plan climat via des événements, concours, réseaux, ambassadeurs...	★★★	SM SCoT BACC	EPCI, Communes				
G1.3. Massifier la pédagogie et la sensibilisation à tous niveaux pour changer les habitudes et les comportements	★★★	SM SCoT BACC	EPCI, Communes				
Orientation stratégique G2 : Trouver des financements pour le plan climat	★★★						
G2.1. Effectuer une veille sur les dispositifs d'aides : appels à projets, développer des partenariats avec la Région, l'ADEME... ou partenaires privés	★★★	SM SCoT BACC	Région, ADEME, Etat, Investisseurs, Caisse des dépôts, Banque des territoires, EPCI voisins, Département...				
G2.2. Définir un modèle économique pour financer la transition énergétique	★★★	SM SCoT BACC	EPCI, Communes				
Orientation stratégique G3 : Suivre et évaluer le Plan Climat sur tout le territoire	★★★						
G3.1. Suivre les actions réalisées par les collectivités et les autres acteurs impliqués, et évaluer les résultats en termes de consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, production d'énergie sur le territoire	★★★	SM SCoT BACC	EPCI, Communes				